

Personnes présentes :

-Administration : dasen, IA adjoint, secrétaire générale, division des personnels (directeur et agente), ien angoulême sud, ien préélémentaire

-Représentants du personnel : 7 Snuipp-fsu, 5 Se

Déclarations liminaires

Réponse Dasen suite aux déclarations préalables (en pièce jointe celle du snuipp-fsu :projets du gouvernement, mouvement et postes à profil, ineat exeat, soutien aux équipes des écoles basseau grande garenne)

pas de réponse au sujet de la politique générale, en attente de directives précises de la rectrice notamment sur l'éducation prioritaire ; les représentants du personnels seront informés.

Evènements quartier basseau la grande garenne : suite aux actes de vandalisme répétés, mise en place d'une cellule d'écoute à l'école St Exupéry, appui de l'équipe mobile de sécurité.

L'ien Mme Renaud très au courant, communique un point de situation et fait état d'une synergie importante de tous les services.

Ordre du jour : mouvement

567 participants (pour 1583 postes)

159 vacants ; 24 bloqués (berceaux de stages pour l'an prochain)

Poste coordo éclore : attribué pour une année au seul candidat titulaire du cafipemf

Les stagiaires cappei peuvent rester titulaires de leur poste actuel, celui-ci sera attribué au second mouvement, à titre provisoire.

A l'issue de cette 1^{ère} phase : 161 collègues sans poste

Postes les plus demandés :

Liste des postes restés vacants : 26 postes entiers restent vacants à l'issue de la 1ère phase du mouvement :

•**7 postes en ASH** :- enseignant spécialisé D : CMPP Bel Air Angoulême - 2 ULIS école option D : EEPU Coteaux du Blanzacais, EEPU La Rochefoucauld- 2 postes psychologues scolaires rattachés à EEPU Rouillac et EEPU Ruffec- 1 poste E rattaché à l'EEPU Jacques Prévert de Barbezieux- 1 poste G rattaché à l'EEPU de Confolens : bloqué pour départ CAPPEI

•**3 directions d'école maternelle** :Le Maine Gagnaud, Ruelle s/Touvre (2 cl)-Jean Macé, Cognac (4 cl)-Jean Macé, Angoulême (4 cl)

•**11 directions d'école élémentaire** :Les Adjots (1 cl)-Villognon (1 cl)-Montignac le Coq (1 cl)--Marcillac Lanville (1 cl)-Angeac Charente (1 cl)-Saint Front (2 cl)-Saint Ciers sur Bonnieure (2 cl) (à titre provisoire pour un an)-Paizay Naudouin Embourie (2 cl) (à titre provisoire pour un an)-Sigogne (4 cl)-Marie Curie REP+ Angoulême (4 cl)-Emile Roux Angoulême (5 cl)

•**3 postes BD rattachés à** :EMPU Paul Eluard Soyaux, EPPU Echallat, EEPU Rouillac

- 1 poste d'adjoint école élémentaire :EPU Marie Curie Angoulême (transformation du poste d'application en poste ordinaire)
- 1 poste PDMQDC libéré dans le cadre d'un départ CAPPEI : EPU Jean Moulin Angoulême

Résultats des commissions d'entretien : 29 candidatures pour des postes à profil et à exigence particulière : 6 avis défavorables

21 candidatures pour les postes pdmqdc : 2 avis défavorables. 5 postes Vacants et 4 postes susceptibles qui se sont libérés ; nominations au barème

Nous avons de nouveau dénoncé cette procédure de candidature pour ces postes pdmqdc qui tendraient à faire croire que des compétences particulières seraient nécessaires pour y exercer !

Le dasen se satisfait d'un dispositif qui ne concerne qu'une partie minimale du nombre de postes.

Ineat-exeat : 6 exeat et 6 ineat sont prononcés, dans l'ordre du barème. Un échange avec la Gironde pourrait avoir lieu.

Attention les ineat sont soumis à l'accord d'exeat des départements d'origine, mais les capd n'y ont pas encore eu lieu.